



COMMISSION DES
AFFAIRES
ÉCONOMIQUES

Paris, le 2 juillet 2025

CONVOCAATION

La Commission des Affaires économiques

dont vous êtes membre
se réunira

I. Mardi 8 juillet 2025

À 13 h 30

(Salle A263 - 2ème étage Ouest)

1° Examen des amendements de séance déposés sur le texte n° 802 (2024-2025) de la commission pour la proposition de loi n° 775 (2024-2025), rejetée par l'Assemblée nationale, portant **programmation nationale et simplification normative dans le secteur économique de l'énergie** ;

2° Questions diverses.

II. Mercredi 9 juillet 2025

À 9 h 30

(Salle A263 - 2ème étage Ouest)

1° Audition¹ en application de l'article 13 de la Constitution, de **Mme Anne-Isabelle Etienvre**, candidate proposée aux fonctions d'administratrice générale du **Commissariat à l'énergie atomique** et aux énergies alternatives (CEA) ;

2° Vote² sur la proposition de nomination de **Mme Anne-Isabelle Etienvre** aux fonctions d'administratrice générale du **Commissariat à l'énergie atomique** et aux énergies alternatives (CEA) ;

3° Examen du rapport d'information de **Mme Anne-Catherine Loisier** et de **M. Serge Mérillou** relatif à la compétitivité de la filière bois française et vote sur les éventuelles propositions ;

4° Désignation d'un rapporteur pour le projet de loi de **lutte contre la vie chère dans les outre-mer** (*sous réserve de son dépôt*) ;

5° Questions diverses.

La Présidente
Dominique Estrosi Sassone

¹ Cette audition sera diffusée en direct sur le site internet du Sénat et, le cas échéant, sur les réseaux sociaux, puis consultable en vidéo à la demande.

² En application de l'article 3 de la loi organique n° 2010-837 du 23 juillet 2010 relative à l'application du cinquième alinéa de l'article 13 de la Constitution, les délégations de vote ne seront pas autorisées.